

L'inégalité intergénérationnelle dans quatre grands pays de l'UE : un seul modèle peut-il tout expliquer ?

[Francesco Vona](#)

L'ampleur des différences de mobilité sociale entre les pays est sujet à beaucoup de débats à la fois politiques et académiques. Les pays scandinaves, relativement égalitaires d'un côté, et de l'autre les pays anglo-saxons, où les inégalités sont plus prononcées, sont souvent pris comme exemples extrêmes pour corroborer une explication fondée sur le capital humain. En fait, d'importantes différences relatives aux systèmes éducatifs (par exemple financement privé vs. public) et le rendement des compétences expliquent relativement bien les écarts de mobilité sociale entre les pays scandinaves et les pays anglo-saxons. Cependant, dans une étude récente utilisant des données individuelles par pays comparables (EU-SILC), nous montrons que l'explication par le capital humain ne suffit pas à rendre compte des différences observées pour quatre pays de l'Union européenne : Allemagne, France, Italie et Espagne[1].

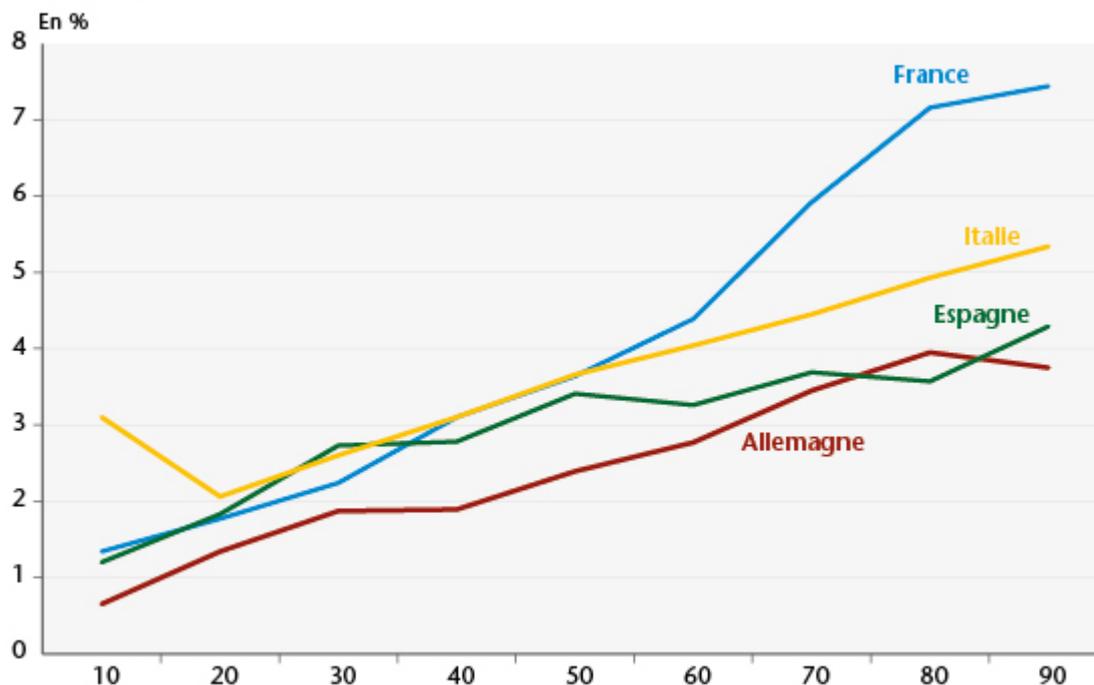
Pour évaluer l'explication fondée sur le capital humain, il faut observer les rémunérations des individus qui dépendent de deux facteurs : le capital familial (qui inclut entre autre la transmission génétique de l'intelligence si elle existe et le capital social) et les talents individuels indépendants de la transmission familiale. Notre hypothèse est que ces deux forces sont complémentaires et donc que l'influence du capital familial est d'autant plus forte que les personnes sont

talentueuses : elles n'ont ainsi pas de contrainte géographique et financière pour accéder aux meilleures écoles et bénéficient d'un environnement culturel plus stimulant (Cunha et Heckman, 2007). Nous testons cette hypothèse en utilisant des techniques de régressions qui permettent d'estimer des rendements du capital familial conditionnel au talent individuel (Firpo *et al.*, 2009). Le graphique ci-dessous montre l'effet du capital familial pour chaque décile de rémunérations des enfants. Le coefficient relatif au capital familial doit être interprété comme le pourcentage d'augmentation du salaire consécutive à une augmentation d'un décile dans la position sociale relative des parents [2].

A première vue, nos résultats suggèrent une complémentarité entre l'influence de la famille et les capacités individuelles. Les rendements du capital familial sont plus élevés pour la partie haute de la distribution non seulement en Allemagne et en France, où l'influence de l'éducation est particulièrement importante du fait, respectivement, de l'orientation précoce et du système de grandes écoles, mais aussi dans les deux pays méditerranéens, où le rôle des mécanismes non méritocratiques est plus fort [3]. Toutefois, un modèle fondé sur le capital humain n'explique pas complètement la relation entre les rémunérations et le capital familial. Tout d'abord, le rendement du capital familial est nettement plus pentu en France et en Allemagne qu'en Italie et en Espagne, en cohérence avec l'idée que l'influence des parents agit à travers les réseaux sociaux et le népotisme dans les pays méditerranéens [4]. Deuxièmement, les effets du capital familial sont nettement plus importants en France que dans les trois autres pays [5]. Cet effet de l'influence familiale pour le décile supérieur est probablement dû à l'influence des parents sur la probabilité d'entrer dans les grandes écoles en France. Ainsi, la valeur élevée des rendements du capital familial dans le 7e et 8e décile indique une distribution de plus en plus polarisée selon les origines familiales.

Ce résultat suggère que la question du système scolaire français ne peut pas être réduite à une simple opposition entre école publique et école privée. Une autre explication possible tient à la forte ségrégation résidentielle et donc une remise en question radicale de la politique d'admission de l'école basée sur le quartier de résidence semble nécessaire. Des politiques ciblées favorisant le mélange d'étudiants de différentes origines socio-économiques dans la même école apparaissent ainsi nécessaires pour permettre aux enfants talentueux mais défavorisés de bénéficier de l'effet positif des pairs de meilleure origine familiale. Les expériences récentes menées aux États-Unis montrent que ces politiques sont particulièrement efficaces pour augmenter les perspectives des élèves défavorisés (voir Chetty et al. 2015).

Graphique. Effets du milieu familial selon le décile de revenus des enfants



Lecture : en France, pour les enfants dans le dernier décile de revenus, une augmentation d'un décile de la position sociale relative des parents accroît le revenu des enfants d'environ 7,5 %.

Source : EUSILC, 2011.

Lecture : en France, pour les enfants dans le dernier décile de revenus, une augmentation d'un décile de la position sociale relative des parents accroît le revenu des enfants d'environ 7,5%.

[1] Voir Raitano, M., Vittori, C, Vona, F., 2015, [«The effect of parental background along the sons' earnings distribution: does one model fit for all?»](#), *OFCE Working paper*, n° 18-2015, et *Applied Economic Letters*. Nous utilisons les renseignements fournis par l'enquête EUSILC 2011 qui comprend une section spécifique avec des informations sur les caractéristiques de la famille lorsque l'interviewé avait environ 14 ans.

[2] Nous construisons une mesure globale du capital familial combinant différentes caractéristiques de la famille (il s'agit principalement des résultats scolaires et professionnels des parents) pour obtenir une distribution relative des positions sociales parentales et pouvoir associer chaque enfant à une position sociale donnée classée de un à dix pour plus de commodité.

[3] Notons que le coefficient relatif à l'influence des parents est toujours statistiquement différent de zéro, à l'exception du premier décile de revenu en Allemagne et en Espagne.

[4] Raitano, M., Vona, F., (2015). "[Measuring the link between intergenerational occupational mobility and earnings: evidence from eight European countries](#)", *Journal of Economic Inequality*, vol. 13(1), 83-102.

[5] Notons que la France affiche une moindre inégalité intergénérationnelle que l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni dans la version précédente de l'enquête EU-SILC.